



Cocernant le contrat en bp coiffure

Par **audrey**, le **08/12/2008** à **14:25**

j'ai 17 ans et je viens de signer mon contrat bp coiffure avec un salon.
le lundi et mardi matin je suis en cours.
le mardi am, mercredi, jeudi matin , vendredi et samedi en salon.
mon employeur m'a dit que je n'avait qu'une demie journée de congé par semaine, alors que mes amies qui sont dans la même situation que moi me confirme que l'employeur doit donné une journée de récupération
pouvez-vous me le confirmer.
merci .
audrey

Par **Visiteur**, le **08/12/2008** à **15:59**

bonjour,
vos horaires n'étaient pas indiqués sur votre contrat ?
normalement ils sont marqués .. pouvez vous vérifier ?

Par **audrey**, le **08/12/2008** à **18:51**

mes horaires sont les suivants
lundi de 9h à 18 h en cours
mardi de 9h à 12h en cours l'am de 13h à 19h salon
mercredi de 9h30 à 19h salon

jeudi de 9h30 à 12h salon am congé
vendredi de 9h 30 à 19h salon
samedi 9h30 à 19h ou plus salon
audrey

sur mon contrat durée heb 35 h
55% du smic
total de la durée travail + formation 606 h
du 1/12/02 au 30/08/08

Par **Visiteur**, le **08/12/2008** à **20:19**

oui je comprends...

mais sur votre papier cerfa que vous avez signé... combien d'heures sont mentionnées ?

c'est le contrat que vous avez signé qui fait foi des heures !!!!

Par **audrey**, le **11/12/2008** à **07:38**

sur mon contrat durée heb 35 h
55% du smic
total de la durée travail + formation 606 h
du 1/12/08 au 30/08/10
audrey

Par **Visiteur**, le **11/12/2008** à **08:28**

OK

donc vous comptez vos heures de cours par semaine (car vous marquez lundi de 9 à 18 en cours mais vous en faites pas 9 h de cours)

idem pour les heures en salon
et vous devez arriver à 35 h...

si plus que 35 vous faites trop d'heures au salon.
à votre calculette et à bientôt.

Par **audrey**, le **11/12/2008** à **11:06**

le lundi je fais de 9 à 12h et de 13 à 18 soit 8h de cours
mardi 9h à 12 h soit 3h en tout 11h de cours par semaine

+ 35 h au salon soit par semaine 46 h cela fait beaucoup avec le jeudi am comme repos alors que normalement j ai droit a une journée ?

audrey

Par **Visiteur**, le **11/12/2008** à **13:09**

du 1/12/02 au 30/08/08

petite erreur date !! normalement c'est jusqu'en aout 2010 non ?, soit presque 2 ans ...

je viens de compter, vous faites 37 h au magasin... à moins que vous ayiez une pause entre midi et 2... a vérifier...

vous devez effectuer 606 h entre le travail + la formation.

de prime abord... vous ne devez pas faire + de 35 heures entre le magasin et l'école... vous devriez faire 24 h au salon.

en plus vous êtes mineure.... je sens de l'exploitation la dessous....

autre question : etes vous en apprentissage ? juste pour vérifier le taux de rémunération.

désolée de vous poser toutes ces questions... mais je veux avoir le maximum d'éléments pour pouvoir vous aider....

a plus pour la suite

Par **audrey**, le **11/12/2008** à **19:11**

sur mon contrat durée heb 35 h

55% du smic

total de la durée travail + formation 606 h

du 1/12/08 au 30/08/2010

c'est un contrat de personalisation en cdd sur 2 ans

Par **audrey**, le **11/12/2008** à **19:31**

sur mon contrat durée heb 35 h

55% du smic

total de la durée travail + formation 606 h

du 1/12/08 au 30/08/2010

c'est un contrat de professionnalisation en cdd sur 2 ans

audrey

Par **Visiteur**, le **12/12/2008** à **10:22**

coucou..

je vous envoie un message privé.

Par **audrey**, le **13/12/2008** à **16:44**

comment recevoir votre message privé ?

audrey

Par **Visiteur**, le **13/12/2008** à **16:47**

vous ne travaillez pas ?

mon message est en haut à gauche entre espace membre et deconnexion vous avez une icone messagerie.

Par **audrey**, le **14/12/2008** à **12:23**

désolée aucun message y figure

audrey

Par **Marion2**, le **14/12/2008** à **12:27**

Bonjour carry,

J'ai pu constater à diverses reprises que les messages n'étaient pas toujours dirigés vers la bonne personne.

Bonne journée à toi

Laure

Par **Visiteur**, le **14/12/2008** à **16:30**

coucou laure,

oh bé zut alors.... bon je recommence mon message à audrey....
il pleut depuis ce matin ! tu veux un peu d'eau pour arroser ton sapin ?

coucou audrey..

ça y est j'ai recommandé mon message.... tiens moi au courant.

Par audrey, le 15/12/2008 à 08:54

bonjour carry

je n'ai pas compris votre dernier message
j'attends toujours les réponses merci
audrey